

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADATRE "Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°452 DU 9 AU 15 DECEMBRE 2024

0. INTRODUCTION

droits civils et politiques, les droits économiques, arbitraires. socio-culturels ainsi que les droits catégoriels et se clôture par une conclusion.

letin, la situation des droits de l'homme et sécuri- droits humains. taire a été rapportée comme suit : au moins 5 per-

Ce bulletin traite le contexte politique et sécuritaire sonnes tuées dont 4 retrouvées cadavres, 6 victimes ayant marqué cette période. Il traite également les de VBGs, 1 torturée, et 2 victimes d'arrestations

Des Imbonerakure, des administratifs et des policiers sont pointés du doigt comme étant des présu-Ainsi, au cours de cette période couverte par ce bul- més auteurs de la plupart de ces violations des

LES GRANDS TITRE

I. CONTEXTE

II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

IV. DROITS CATEGORIELS

CONTENU

	I.CONTEXTE3		
ı	I.1. CONTEXTE POLITIQUE	3	
ı	I.2. CONTEXTE SECURITAIRE	4	
ı	I.2.1. AUTRES FAITS SECURITAIRES	4	
ļ	II.DROITS CIVILS ET POLITIQUES	5	
ı	II.1. DU DROIT A LA VIE	6	
ı	II.1 .1 DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES	6	
ı	II.2. DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE	6	
ı	II.2.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	6	
ı	II.2.2 DES PERSONNES TORTUREES	8	
ı	II.3. DROIT A LA LIBERTE	8	
ı	II.3.1. ARRESTATIONS ARBITRAIRES	8	
ı	II .4. DROIT A LA PARTICIPATION DE LA VIE POLITIQUE	8	
ļ	III.DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	9	
	IV.DROITS CATEGORIELS	9	
	IV.1. DROITS DE L'ENFANT		
	V.CONCLUSION	.10	

SIGLES ET ABREVIATIONS

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante

CNDD-FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie

CNI : Carte Nationale d'Identité

BRARUDI

CNI : Congrès national pour la liberté

DPE : Direction Provincial de l'Enseignement

: Brasserie et Limonaderie du Burundi

EAC : East African Community
ECOFO : Ecole Fondamentale

OPJ : Officier de Police Judiciaire VBG : Violences Basées sur le Genre

I. CONTEXTE

et Kabezi. De plus, des personnes présumées colla- restation arbitraire ont également été signalés. boratrices des rebelles rwandais ont été arrêtées en commune Mabavi.

lés, tels que la découverte de cartouches en com- vinces Cankuzo et Ruyigi. Des cas de traite d'enfants mune Matana et des contributions forcées en pro- et de meurtre de nouveau-nés ont également été sivince Mwaro. Les violations des droits humains sont gnalés également nombreuses, notamment des cas de

Au cours de la semaine de ce rapport, les données meurtre, de viol et de torture. Des personnes ont été récoltées par la Ligue Iteka révèle une série de pro- tuées en commune et province Kirundo, et des filblèmes liés à la sécurité et aux droits humains. Plu- lettes ont été violées en communes Rango, Muramsieurs corps sans vie ont été retrouvés dans diffé- vya et Rumonge. Une élève a également été violée rentes communes, notamment à Mukaza, Ntahangwa en commune Nyanza-lac. Des cas de torture et d'ar-

En outre, une intolérance politique est observée à l'approche des élections en commune Butaganzwa, D'autres faits sécuritaires préoccupants ont été signa- et des pénuries de carburant sont signalées en pro-

I.1. CONTEXTE POLITIQUE

La Naissance d'une coalition dans la perspective des élections de 2025 : BURUNDI BWA BOSE

Dans un communiqué de presse rendu public le 13 décembre 2024, quatre partis politiques de l'opposition ont décidé de former une alliance en prévision des prochaines élections pour renforcer leur position et leurs chances de succès. Les principales mo- La constitution de cette coalition marque néandu pays.

L'alliance « Burundi bwa bose » est constitué par du principal parti d'opposition, CNL. les partis de l'opposition Burundaise le Front pour fense de la Démocratie "CNDD" de Leonard Nyan- Commissions Electorales Indépendantes. goma), le Conseil pour la Démocratie et le développement durable du Burundi (CODEBU iragi rya De toute évidence, la coalition Burundi Bwa Bose

cette coalition est de "conduire le pays vers un avenir radieux" et de "promouvoir l'équité sociale ». Les partis membres de la coalition ont décidé de s'unir pour défendre les intérêts du peuple burundais, promouvoir la démocratie et l'État de droit, et conduire le pays vers un avenir meilleur.

tivations de cette alliance sont de créer une force moins l'absence de Rwasa Agathon, un des principolitique unie capable de mobiliser un plus grand paux leaders de l'opposition et proclamé deuxième nombre d'électeurs, de maximiser les ressources et aux élections de 2020, ce qui pose un des inconnus les compétences disponibles, et de présenter une dans le contexte politique burundais actuel. L'exclualternative solide au parti au pouvoir. Les objectifs sion de Rwasa Agathon peut refléter une volonté du spécifiques de cette alliance comprennent la conso- pouvoir en place de neutraliser un adversaire polilidation des voix de l'opposition, la promotion de tique populaire et influent. L'isolement d'Agathon valeurs démocratiques, la garantie d'une élection Rwasa est aussi susceptible d'affaiblir l'unité et la libre et équitable, et la mise en place d'un pro- force de l'opposition. Ses partisans sont potentiellegramme politique commun pour le développement ment déstabilisés par cette exclusion, et une partie de l'électorat d'opposition pourrait hésiter à soutenir une coalition qui ne comprend pas Rwasa Agathon,

la Démocratie au Burundi « FRODEBU » dirigé par Rappelons que le dépôt des dossiers des candida-Patrick Nkurunziza, Conseil National pour la Dé-tures est du 9 au 23 décembre 2024 auprès des

Ndadaye) de Keffa Nibizi, et FDES Sangira. Cette marque un tournant dans le paysage politique bucoalition vient de voir le jour dans un contexte poli- rundais à l'approche des élections de 2025. Elle retique tendu au Burundi, marqué par des violences et présente une tentative d'unification des partis d'opdes restrictions à la liberté d'expression et d'associa- position, mais doit naviguer dans un environnement tion par le Parti présidentiel, le Conseil National juridique complexe, en respectant le code électoral pour la Défense de la Démocratie-Forces de Dé- et la loi convoquant les électeurs. L'exclusion de fense de la Démocratie (CNDD-FDD). Le but de Rwasa Agathon, quant à elle, souligne les stratégies

paux rivaux politiques.

La Ligue Iteka souligne le rôle crucial des partis politiques d'opposition dans une démocratie, car ils offrent une alternative au parti au pouvoir et représentent les intérêts des citoyens qui ne se sentent pas représentés par le gouvernement en place. Au transparence et son équité. Burundi, les partis politiques d'opposition jouent un rôle important en défendant les droits des citoyens,

évidentes du pouvoir visant à éliminer ses princi- en proposant des politiques alternatives et en surveillant les actions du gouvernement. Leur importance est d'autant plus remarquable dans un contexte de préparation aux élections, car ils ont la responsabilité de proposer des candidats crédibles pour offrir une véritable alternative aux électeurs et de contrôler le processus électoral afin de garantir sa

I.2. CONTEXTE SECURITAIRE

vie corps sans retrouvé mune Mukaza, Bujumbura-mairie

En date du 15 décembre 2024, un corps sans vie d'un homme non identifié, âgé d'une quarantaine Un corps sans vie d'une élève retrouvé en comd'années, a été retrouvé tout près du jardin public en mune Kabezi, province Rumonge commune Mukaza, Bujumbura-mairie. Le corps ne présentait pas de lésions externes visibles. Une en- Une information parvenue à la Ligue Iteka en date quête a été ouverte pour déterminer les causes du décès et identifier la victime. Les circonstances les résultats de l'enquête, le corps sans vie de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital militaire de Kamenge. L'administrateur de la commune Mukaza, Florent Nkezabahizi s'est rendu sur les lieux pour s'en acquérir de la situation.

mune Ntahangwa, Bujumbura-mairie

En date du 15 décembre 2024, un corps sans vie d'une femme âgée d'une trentaine d'années, a été retrouvé dans le quartier Mutakura de la commune Ntahangwa, Bujumbura-mairie Tout au long de la route qui mène vers Carama. Selon des témoins oculaires, le corps sans vie présentait des lésions au niveau de la gorge. Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes du décès."

Le corps de la victime a été conduit à la morgue de

I.2.1. AUTRES FAITS SECURITAIRES

vince Cibitoke

En date du 14 décembre 2024, la police a procédé à l'arrestation de Mukeshumana John, un motard, Nkundwanayo, commerçant, tous de la colline Kabere, zone Mabayi ainsi que Munyabeza Paul com-

com- l'hôpital militaire de Kamenge. L'administrateur de la commune Ntahangwa Ernest Niyonzima s'est rendu sur les lieux.

du 14 décembre 2024 indique qu'en date du 6 décembre 2024, sur la sous-colline Nkende, colline exactes du décès restent à déterminer. En attendant Migera, commune Kabezi , province Rumonge, un corps sans vie de Habonimana Jacqueline, âgé de 19 ans, élève en 2ème langue au Lycée Communal de Muhuta situé à Gitaza, originaire de la colline Canda, commune Muhuta même province a été retrouvé. Selon des témoins, la victime avait une grossesse et avait quitté Gitaza où elle vivait pour Un corps sans vie d'une femme retrouvé en com- répondre au rendez-vous d'un garçon qui l'avait téléphoné. Richard Nshimirimana, Pacifique Itangahishakiye et Egide Niyomuco, tous membre du CNDD-FDD originaires de la colline de Canda, zone Busenge, commune Muhuta ont été arrêtés pour raison d'enquête parce que ce sont eux qui avaient appelé la fille au téléphone .Ils ont été incarcéré au cachot de Gitaza dans la commune de Muhuta puis transférés au commissariat provincial de police de Rumonge en date du 12 décembre 2024. La victime a été enterrée en date du 10 décembre 2024.

Trois présumés collaborateurs des rebelles merçant de la colline Gafumbegeti, zone Butahana, rwandais arrêtées en commune Mabayi, pro- commune Mabayi accusés de fournir une aide logistique aux groupes armés opérant dans la forêt de la Kibira, et sur les collines de Gafumbegeti et Kabere, commune Mabayi, province Cibitoke. Les habitants des collines de Gafumbegeti et Kabere ont exprimé leur satisfaction face à ces arrestations,

appelant à des sanctions exemplaires à l'encontre Plusieurs cartouches retrouvés en commune Mades coupables et réclamant la poursuite des opéra- tana, province Bururi tions pour démanteler ce réseau. De son côté, l'administrateur communal a assuré que les enquêtes En date du 13 décembre 2024, sur la colline Mugaétaient en cours pour identifier et interpeller d'autres individus impliqués.". Ces individus sont soupçonnés de fournir une aide logistique aux groupes armés rwandais opérant dans la forêt de la Kibira depuis plus d'une décennie. Selon plusieurs sources concordantes, ils auraient notamment fourni des vivres tels que de la farine de manioc, des haricots, du riz, du sel et de l'huile de palme. Les sources concordantes révèlent que les collaborateurs de ces groupes armés sont issus de divers milieux, notamment commercial et administratif.

Une source militaire avance le chiffre de 87 per- ont été emmenées au commissariat communal de sonnes, originaires des communes de Mabayi et de police Bukinanyana dont 29 et 58 identifiées comme étant actives au sein de ces réseaux. Ces groupes armés sèment la terreur et la désolation parmi les populations vivant à proximité de la forêt de la Kibira. Les habitants des collines rizières, en particulier, sont les premières victimes de leurs exactions. Face à cette situation, de nombreux appels ont été lancés pour inciter les collaborateurs de ces groupes à rompre tout lien avec eux. Les habitants demandent instamment aux autorités de sévir contre ces collaborateurs et d'appliquer la loi en toute rigueur.

Ils appellent également les forces de défense et de sécurité à intensifier leurs efforts pour neutraliser les groupes armés responsables de ces actes de vio-L'administrateur communal de Mabayi a confirmé ces arrestations et a appelé la population à collaborer étroitement avec les autorités pour démanteler ce réseau.

II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

international relatif aux droits civils et politiques ment ratifié font partie intégrante de cette constitu-(1965) et son protocole facultatif (1976) sans au- tion, des textes d'application sont mis en place nocune réserve le 9 mai 1990, ce qui dans le cadre de tamment le code pénal du 29 décembre 2017 et le sa mise en application, le Burundi a pris des me- code de procédure pénal du 11 mai 2018 et d'autres sures dans la législation interne notamment dans sa institutions de protection des droits de la personne constitution du 7 juin 2018 (Loi principale) en son humaine au Burundi ont été créés. article 19 qui garantit que tous les droits proclamés

no, Commune Matana, province Bururi beaucoup de cartouches ont été découvertes dans une brousse de la localité par la population de la localité. Les témoins sur place indiquent que certaines de ces cartouches étaient à la surface du sol d'autres à moitié enterrées et d'autres encore totalement enterrées. Adrien Sabimana, chef de cette colline confirme ces informations et dit que les policiers du commissariat communal de Matana sont arrivés sur les lieux et ont ramassé ces cartouches. Puisque personne ne connait qui a caché ces cartouches et quand elles ont été cachées, la population s'inquiète. Ces cartouches

Des contributions forcées en province Mwaro

Des contributions forcées sont en train d'être demandées aux enseignants par les responsables scolaires en province Mwaro issus du parti au pouvoir pour accueillir Révérien Ndikuriyo, Secrétaire Général de ce parti CNDD-FDD, qui visitera la province Mwaro en date du 22 décembre 2024. En date du 11 décembre 2024, Deo Ndabifatukobiri, directeur du Lycée Technique communal Mwaro II située en commune Rusaka a demandé une contribution aux membres du personnel de cet établissement. En date du 13 décembre 2024, Claudine Iradukunda, préfète du Lycée communal Mwaro I située en commune Kayokwe, a donné une liste aux membres du personnel de cette école pour que chacun y inscrive la somme qu'il s'engage à donner. Ces membres du personnel disent payer cette cotisation malgré eux, craignant de subir d'éventuelles sanctions ou se voir refuser tel ou tel service.

Le Burundi fait partie des pays adhérant au pacte et garantis par les textes internationaux régulière-

II.1. DU DROIT A LA VIE II.1.1 DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

rundo

Le 13 décembre 2024, un corps sans vie a été découvert dans une forêt d'eucalyptus de la paroisse L'OPJ-AC de police Théoneste Masumbuko est vede Kanyinya, commune et province Kirundo. La nu constater les faits et a arrêté Nduwamahoro et victime, Sibomana alias Gapoco, âgé de 45 ans, a été identifiée comme étant originaire de la colline Nyange-Bushaza et résidant de la colline Rambo.

Selon des sources sur place, Sibomana a été tué par Marc Nduwamahoro, chargé des affaires économiques du parti CNDD-FDD au niveau de la com- ordre de l'administration communale de Kirundo. mune Kirundo, et Jean Baptiste Ntezukwigira, âgé

Une personne tuée en commune et province Ki- de 50 ans. Les deux hommes ont affirmé que Sibomana était un voleur et qu'ils l'ont battu pour le punir. Cependant, les témoins oculaires ont déclaré que les deux hommes ont tabassé Sibomana à mort. Ntezukwigira.

> La population est inquiète que les deux hommes puissent être relaxés en raison de l'influence de Marc Nduwamahoro au sein du parti CNDD-FDD. Le corps de Sibomana a finalement été enterré sur

II.2. DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE II.2.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

adoptée au Burundi en 2016 a constitué une avancée pital de Muramvya. Les examens médicaux ont conmajeure. Elle a garanti une meilleure protection, firmé le viol. Le présumé auteur a été retrouvé par notamment en fournissant une définition du viol la population le même soir, caché dans une maison prenant en compte la question du consentement et en construction à Mpehe. Il a été conduit au comen interdisant des pratiques traditionnelles nocives.

Une fillette violée en commune et province Muramvva

En date du 12 décembre 2024, vers 11h, sur la colline Mpehe, zone Bugarama, commune et province Une information parvenue à la Ligue Iteka en date Muramvya, I. H. N âgée de 4 ans, fille de K.C et de du 15 décembre 2024 indique qu'en date du 07 dé-N.S a été violée par Oscar Nkumbuyabagenzi, âgé cembre 2024, sur la colline Nyabiyogi, commune jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Selon violée par Désiré Nitunga, âgé de 22 ans. Selon des un témoin oculaire, il l'a trouvée à la maison avec sa sources sur place, l'auteur a profité l'absence des tique qui se trouve à quelques 500 mètres de là-bas. mobilisé leur voisins et l'administration locale pour appelé le chef de colline, Longin Mpawenayo, qui à cachot de la commune pour continuer son dossier son tour a appelé la police. L'OPJ adjudant major judiciaire. Fabien Nimpagaritse est arrivé sur les lieux pour le

La Loi relative aux violences basées sur le genre constat. Il a aidé la maman à amener l'enfant à l'hômissariat de police à Muramvya où il est détenu en attendant l'interrogatoire.

Une fillette violée en commune Rango province Kayanza

de 28 ans, domestique et membre de la Ligue des Rango, province kayanza, I. A, âgée de 6ans a été grande sœur Grâce Akimana, âgée de 6 ans alors parents de l'enfant, il l'a appelée chez lui pour lui que leur maman était dans les champs, Oscar a donner des bonbons puis il l'a déshabillée par force trompé Grâce en lui donnant un billet de 1 000 fbu et l'a violée. La victime a pleuré jusqu'à l'arrivée de pour qu'elle aille acheter des beignets dans une bou- ses parents venant de leurs champs. Les parents ont Selon les mêmes témoins oculaires, il l'a immédia- arrêter le présumé auteur. L'enfant a été transporté à tement déshabillée et l'a violée. D'entre-temps la l'hôpital communal Rango dans la zone Gaheta et le maman de la fille est arrivée juste après l'acte alors médecin a confirmé le viol. La victime a reçu des que le présumé auteur avait pris fuite. La maman a soins médicaux et l'auteur a été emprisonné dans le

monge

Quant au présumé auteur, il a été arrêté et conduit holistique. L'auteur présumé reste inconnu. au commissariat de police de Rumonge, mais a été libéré par après pour la minorité d'âge.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

au cachot du commissariat de police de Rumonge.

II.2.2 DES PERSONNES TORTUREES

Une personne torturée en commune Mpanda, arrêté par les Imbonerakure sous prétexte qu'il n'est province Bubanza

lon des témoins oculaires, Âthanase Kwizera a été s'asseoir, marcher ou manger.

Une fillette violée en commune et province Ru- Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 décembre 2024 indique qu'en date du 4 no- du 11 décembre 2024 indique qu'en date du 26 novembre 2024, sur la colline de Mugomere, com- vembre 2024, sur la colline Rukinga, commune et mune et province Rumonge, A.R I, âgée de 5ans, de province de Rumonge, Chantal Igiraneza, âgée de la même colline a été violée par Innocent Ndu- 5ans de la même colline a été trouvée par les voiwayo, âgé de 14 ans .Selon les membres de la fa- sins devant la maison (leur habitation) entrain de mille de la victime, le présumé auteur l'avait con-pleurer. Selon des voisins, la victime était couverte duite dans une maison inachevée puis a commis le de sang puis ces derniers ont appelé ses parents qui forfait et les cris de l'enfant ont alertés les voisins étaient dans les travaux champêtres. Après avoir puis sont venus secourir. La victime a été emmenée constaté que l'enfant a été violé, les parents l'ont au centre Humura puis à l'hôpital de Rumonge, conduit au centre Humura pour la prise en charge

Une élève violée en commune Nyanza-lac province Makamba

En date du 12 décembre 2024, vers 20 heures, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza lac, pro-Une information parvenue à la Ligue Iteka en date vince Makamba, E. A, âgée de 16 ans, élève de 7^{ème} du 12 décembre 2024 indique qu'en date du 22 no- année du lycée St Augustin a été violée par Hermévembre 2024, sur la colline Mutambara, commune négilde Ingiriyubuntu, âgé de 25 ans, membre du et province Rumonge, C. N, âgée de 7ans résident à parti CNDD-FDD, locataire chez la famille de la la même colline a été violée par Plaisir Nico- victime, travaillant dans l'usine de transformation nayisavye âgé de 17ans. Selon des témoins, l'inci- de l'huile de palme. Selon des témoins sur place, la dent a eu lieu lorsque la fillette était allée à la re- victime a été conduite à l'hôpital de district de cherche du bois de chauffage et ce malfaiteur l'a Nyanza lac où le viol a été confirmé et le présumé violée dans la brousse. Les passants ont entendu les auteur a été arrêté puis conduit au cachot du comcris puis sont venu au secours. La victime a été con- missariat de police à Nyanza-lac. Selon des duit au centre Humura pour la prise en charge holis- membres de la famille de la victime, la famille de tique, et le présumé auteur a été conduit et incarcéré l'auteur est en train de les approcher pour l'arrangement à l'amiable.

pas connu de la localité et a expliqué qu'il est conducteur de taxi vélo. Ces Imbonerakure ont appelé En date du 10 décembre 2024, sur la colline la cheffe de colline Mme Espérance Minani. Arri-Gahwazi I, zone Butanuka, commune Mpanda, pro- vée sur le lieu, cette dernière a donné l'ordre de vince Bubanza, Athanase Kwizera, âgé de 27 ans, battre la victime. Ces derniers lui ont battu à l'aide conducteur de taxi vélo, originaire de la province de d'un fer à béton. Athanase a été sauvé par la popula-Kayanza a été passé à tabac par la cheffe de colline tion qui était de passage qui a appelé la police de la Gahwazi I en collaboration avec une dizaine des commune de Mpanda. Athanase Kwizera a été Imbonerakure membres du parti CNDD-FDD. Se- transporté à l'hôpital de Mpanda et il ne peut pas

II.3. DROIT A LA LIBERTE II.3.1. ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Une personne arrêtée en commune Buhiga, pro-Bujumbura-mairie

son fils.

La communauté musulmane de Bujumbura est sous le choc et exprime sa profonde inquiétude face à des informations qu'il est détenu au bureau du SNR situé tout près de la Cathédrale Regina Mundi.

vince Karuzi

En date du 10 décembre 2024, vers 5 heures, sur la En date du 14 décembre 2024, sur la colline Shancolline Maramvya, commune Ntahangwa, Bujum- ga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, probur- mairie, Seif Ramadan, Cheikh, âgée de 42 ans, vince Karuzi, le nommé Diomède, Imbonerakure, officiant dans plusieurs mosquées de Bujumbura, a âgé de 37 ans, Agronome du président de la Répuété enlevé à son domicile. Selon les témoignages de blique qui suive les activités agricoles du président sa famille, des individus armés en tenues policières, dans sa propriété sise sur cette colline a été arrêté ont contraint la victime à monter de force dans une par des policiers sous l'ordre d'un superviseur encamionnette pour une destination inconnue. L'enlè- voyé du président. Selon des témoins sur place, ce vement a eu lieu alors que le cheikh se rendait à la superviseur venait pour voir un nouveau champ mosquée pour la prière du matin, accompagné de acheté la semaine dernière par le même agronome. L'agronome avait dit au président qu'il y a un champ d'une superficie de 4 hectares que le propriétaire veut vendre et est limitrophe à celui du président. Selon le superviseur, Diomède avait dit cette disparition forcée. Les autorités ont été saisies au président qu'un hectare coûtait 8 millions et on de cette affaire et une enquête est en cours pour re- lui a envoyé 32 millions pour l'acheter. Le supervitrouver le cheikh Ramadan. La ligue Iteka a reçu seur dit avoir vérifié les dimensions et a trouvé 1 hectare, 22 ares. Il a appelé le vendeur qui a son champ a été vendu à 10 millions. Ce superviseur a appelé les policiers pour l'arrêter et l'a conduit à Bujumbura pour être interrogé. La victime a été accusée d'avoir menti et escroqué le président.

II.4. DROIT A LA PARTICIPATION DE LA VIE POLITIQUE

Une intolérance politique à l'approche des élec- d'agir, corrigez-le de façon sévère ». tions, en commune Butaganzwa, province Ruyigi

taire devant les autorités locales.

Shabani Nimubona, chef de la ligue des Imbone- Les membres des partis de l'opposition sont désorprochaines élections. Il a également menacé les rester vigilants face à cette situation. membres des partis de l'opposition, déclarant qu'il ne voulait plus entendre parler d'autres formations Il convient de noter que Shabani Nimubona avait

En Kirundi, il a dit: «Sinkeneye kumva hari Le 7 décembre 2024, une réunion des jeunes Imbo- uwundi mugambwe uvugwa ngaha muri Komine nerakure du parti CNDD-FDD a eu lieu en com- Butaganzwa, murabaza iyo mperereye mukarere mune Butaganzwa, province Ruyigi. Selon des ndimwo, twebwe twarahejeje, namwe rero mugende sources sur place, la réunion a débuté par des activi- mukore ukonyene, hagize umu administratif abités paramilitaires, suivies d'un défilé en tenue mili- tambika imbere nzosange mwamushize cini ya ulin-

rakure en province de Buhumuza, a prononcé un mais dans une peur panique, craignant une chasse à discours dans lequel il a appelé les Imbonerakure à l'homme contre les opposants politiques. Ils lancent maximiser les voix pour le parti CNDD-FDD aux un appel à l'administration et à la société civile pour

politiques dans la commune : « je ne veux plus en- déjà tenu un discours similaire en commune de tendre parler d'une autre formation politique dans Nyabitsinda, avant la disparition de trois membres cette commune de Butaganzwa, demandez ce qui se du parti CNL. Les membres de l'opposition craipasse dans ma localité, nous avons terminé, faites gnent que les propos de Shabani Nimubona ne la même chose, si un administratif vous refuse soient qu'un prélude à de nouvelles violences politiques.

III.DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

La pénurie du carburant en province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 décembre 2024 indique qu'en province Cankuzo, depuis la deuxième semaine du mois de no- La pénurie du carburant en province Ruyigi vembre 2024, il y a la pénurie du carburant de type Mazout. Selon des sources sur place, à la suite de surtout pour les véhicules qui consomment du mazout comme les Bus de marque Coaster qui transfbu, une benne de graviers qui coûtait 200.000 fbu, concerne le ticket de transport Cankuzo-Ruyigi qui tions.

était à 9.000 fbu, pour le moment il est à 15.000 fbu; Gitega-Ruyigi qui était à 10.000 fbu, pour le moment il est à 18.000 fbu voire plus.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date cette pénurie, il y a la hausse des prix des tickets du 14 décembre 2024, des Bus coasters appartenant aux agences de voyage, aujourd'hui ne sont pas opérationnels à la suite de cette pénurie de carbuportent les passagers et les véhicules de marque rant car ils consomment du Mazout. A cette pénurie Bennes qui transportent les matériaux de construc- s'en suit la flambée des prix sur le marché pour tion. Selon les mêmes sources, une benne de sables presque tous les articles y compris les produits de la qui coûtait 150.000 fbu il y a un mois arrive dans BRARUDI car sur chaque sorte de la boisson de la ces jours à 250.000 fbu, une benne de moellons qui BRARUDI, il s'observe une augmentation entre coûtait 170.000 fbu coûte dans ces jours 250.000 500 fbu et 1.000 fbu par pièce. Face à cette montée des prix, l'administration ne dit rien car parmi les coûte 300.000 fbu. Les chauffeurs de ces véhicules spéculateurs il y a des administratifs comme Valéry disent qu'ils font recours au Mazout en provenance Nkuzimana, le chef de cabinet du gouverneur et de la Tanzanie à un prix élevé suite à la valeur de la Edouard Nimenya, le procureur du parquet de la monnaie Tanzanienne, le shilling où actuellement République à Ruyigi qui disposent eux aussi des on échange 100 shillings contre 300 fbu. En ce qui cabarets et sont les premiers à faire des spécula-

IV. DROITS CATEGORIELS

IV.1. DROITS DE L'ENFANT

Un enfant victime de traite en commune Mubim- Un nouveau-né tué en commune et province Rubi, province Bujumbura

lorsqu'elle a réclamé ce qui lui était dû, elle a été au cimetière de cette colline Jomati. accusée de vol et a été licenciée.

tana

En date du 7 décembre 2024, sur la colline Muhoro- En date du 10 décembre 2024, sur la colline Jomati, ro, commune Mubimbi, province de Bujumbura, zone, commune et province Rutana, Consolatte Ni-Anabella Nimfasha, âgée de 13 ans, fille d'Alexis ragira a tué son enfant nouveau-né de sexe mascu-Niyoyandemye et Clémence Niyonzima, a été re- lin. Selon des sources sur place, Consolatte a été trouvée par la population errant au marché de cette engrossée par un autre homme de la localité au mocolline. Selon des témoins oculaires, elle a été trans- ment où son propre mari n'était pas à la maison. portée en bus depuis Ngozi-Kinyami jusqu'à Mu- Après avoir été avertie que le va revenir, Consolatte hororo où elle a été recrutée comme domestique par a pris la décision de tuer le nouveau-né et de le jeter un certain Léonce Ngendakuriyo, également rési- dans la toilette. Elle a été attrapée par les voisins et dent de la colline Muhororo. Ce dernier a organisé ont appelé la police qui l'a détenue au cachot du et payé son transport. La jeune fille affirme avoir commissariat communal de Rutana. Le corps de ce travaillé pendant un mois sans recevoir de salaire et nouveau-né a été enlevé de cette toilette et enterré

V. CONCLUSION

La Ligue Iteka constate et dénonce la détérioration persistante des droits de l'homme dans tout le pays. Elle condamne l'impunité des auteurs de crimes et lance un appel urgent :

- ⇒ Au Gouvernement burundais doit garantir le respect des droits humains, notamment la liberté d'expression, d'association et de réunion;
- ⇒ Au Gouvernement de Gitega de mettre fin à l'impunité en traduisant devant la Justice et tenir responsables de leurs actes les auteurs de violations des droits humains;
- Au même gouvernement de prendre des mesures pour améliorer la situation sécuritaire dans le pays, notamment en luttant contre la violence et la criminalité;
- Aux autorités burundaises de prendre des mesures pour protéger les enfants et les femmes contre la violence, l'exploitation et les abus;
- ⇒ A la réforme du système judiciaire pour garantir son indépendance et son impartialité;
- Aux autorités de respecter la liberté d'expression et d'information, notamment en autorisant les médias indépendants à fonctionner librement.